



## Cannes-Écluse : LE SCSI écrit au Président de la Cour des comptes suite à la parution d'un rapport sur la gestion de l'ENSP

Paris, le 21 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance des observations définitives de la quatrième chambre de la Cour des Comptes concernant l'E.N.S.P. dont nous ne pouvons que souligner la qualité.

Ce rapport fait apparaître de nombreuses problématiques développées par notre organisation depuis des années.

Comme vous le démontrez, l'E.N.S.P. est une des écoles les plus chères de la fonction publique. Nos revendications, dans une logique de cohérence et d'économie, ont conduit au regroupement de l'E.N.S.O.P. et l'E.N.S.P. au sein d'un seul et même établissement public. Cette évolution n'a de pertinence que si elle conduit très rapidement à regrouper l'ensemble des formations initiales des cadres sur un seul site afin de rationaliser la gestion des scolarités.

Cependant, force est de constater, qu'à ce jour, leur unification au sein d'un seul établissement public en 2012, n'a pas réglé les disparités nombreuses qui existent entre les deux sites, tant immobilières que dans les outils de formation.

La création récente de ce nouvel établissement public ne vous a pas encore permis de constater l'ampleur de la situation du site de CANNES-ÉCLUSE. Si vous dénoncez à juste titre les problèmes de sécurité de certains bâtiments à SAINT-CYR AU MONT D'OR, c'est l'ensemble du site de formation des officiers de la police nationale qui se trouve dans un état de vétusté avancée.

La liste des points noirs est conséquente :

- Des chambres de 2 mètres de large sur 4 mètres de long dont la plupart sont inutilisables (salpêtre, absence d'isolation)
- Les sanitaires sont collectifs
- Le chauffage tombe régulièrement en panne
- Au printemps, l'eau a été déclarée impropre à la consommation après la découverte de traces de légionelle
- Plusieurs bâtiments d'hébergement ne peuvent recevoir des stagiaires à cause de l'état des murs et des sanitaires
- Le document unique du comité d'hygiène et sécurité confirme l'urgence de travaux des canalisations d'eau, d'isolation, d'étanchéité, d'électricité, de chauffage, de mise aux normes de sécurité et pointe des risques sanitaire

**SCSI**

Syndicat des  
Cadres de la  
Sécurité  
Intérieure

Cfdt

- *L'absence de système Wifi, la salle TV ne fonctionne pas, les élèves ne sont pas dotés d'ordinateurs portables contrairement aux élèves commissaires, les toners de photocopieuses ne sont plus remplacés*
- *En janvier 2013, des bâtiments ont été évacués suite au passage de la commission départementale de sécurité à cause des dysfonctionnements des alarmes incendies.*

Par ailleurs, la fermeture du site de GIF SUR YVETTE, nécessitera l'augmentation du nombre de stages de formation continue à l'E.N.S.P. site de CANNES-ÉCLUSE, et il est alors prévisible que les problèmes dus à la vétusté s'accumulent, laissant présager des déconvenues et des risques pour les stagiaires de tous corps.

Même dans l'optique encore lointaine et difficilement évaluable d'une reprise sensible des recrutements en fonction des orientations choisies, tous les rapports et audits ont démontré que le coût d'un investissement sur le site de SAINT-CYR AU MONT D'OR ou a proximité serait de toute façon moins dispendieux que des travaux de réhabilitation de celui de CANNES-ECLUSE.

En effet, un audit immobilier a révélé qu'il fallait investir 26,879 millions pour des travaux seulement propres à assurer la sécurité et la pérennité des installations et non l'amélioration des conditions de confort. La réhabilitation du site en fonction de plusieurs options avait déjà été chiffrée en 2006 entre 58 et 68 millions d'euros.

La création d'un nouveau site, une académie de police réunissant les trois corps, a été évaluée à un montant de 47 millions d'euros... mais à quelle échéance ? Les audits, études et déclarations d'intentions se succèdent, jusqu'à quand ? Faudra-t'il attendre un drame pour moderniser une école qui ne fonctionne que grâce au dévouement de l'ensemble de ces personnels ?

Vous trouverez en pièce jointe quelques photographies qui illustrent partiellement l'ampleur de la situation.

En attendant, il convient de trouver des solutions pour offrir des conditions de formations décentes à la fois pour les stagiaires mais aussi pour les agents travaillant sur le site. C'est pour ces raisons que nous avons dénoncé cette situation par une action symbolique le 3 décembre 2013 devant ce site et que nous nous apprêtons à saisir l'ensemble des parlementaires de cette problématique.

Il est à noter que, suite à notre action, le député de la Seine et Marne, Yves JEGO a posé une question écrite au gouvernement le 10 décembre 2013.

En restant à votre disposition pour vous fournir de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.



**Syndicat des Cadres  
de la Sécurité Intérieure**

55 rue de Lyon - 75012 PARIS - tél. 01.44.67.83.30



Le Secrétaire Général,  
Jean-Marc BAILLEUL